

Décision

La présidente de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne,

Vu l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, mentionnant le nombre de postes offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2026 publié au Journal Officiel du 04 avril 2026, autorisant au titre de l'année 2026, l'ouverture de recrutements de techniciens de recherche et formation réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

Décide

Article 1 : La commission de sélection du recrutement de techniciens de formation et de recherche organisée par l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur BRIGHET Samir, ingénieur d'études, chargé d'appui à la Transformation, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, président.

Madame MALLET Maryline, technicienne classe normale, conseillère en mobilité carrière, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, membre.

Monsieur VIEIRA--DELATTRE Lucas, assistant ingénieur, référent handicap des personnels, université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, membre,

Article 2 : La présidente de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 28/04/2026

Pour le président et par délégation,

**La Directrice Générale des Services Adjointe
en charge des Ressources humaines**


Aline MOULIN